

Accueil d'élèves européens au Lycée Camille Jullian



Dans le cadre de l'accréditation Erasmus + que notre lycée a obtenue en février 2023, nous allons développer plusieurs partenariats avec des lycées européens.

Nous souhaiterions connaître dès à présent quelles familles envisagent de pouvoir accueillir un(e) jeune européen(ne) pour une durée allant de quelques jours à six mois (avec ou sans réciprocité).

En répondant à ce questionnaire, vous ne vous engagez pas. Toutefois, vous pourriez être recontactés par la FCPE en cas de nécessité.

Nom et prénom de l'élève :

Nom des responsables légaux :

Adresse :

Nous pouvons accueillir :

- un garçon
- une fille
- indifférent

Notre hôte disposera :

- d'une chambre individuelle
- d'une chambre partagée avec notre enfant

Nous accepterions d'accueillir un(e) jeune pour une durée de :

- une semaine
- de 2 à 4 semaines
- d'un à trois mois (préciser)
- de 4 à 6 mois (préciser)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un hébergement de longue durée (supérieure à un mois), une contribution aux frais induits pourra être proposée à la famille, selon les conditions détaillées dans une convention spécifique

Commentaires éventuels